

<https://enseignants.se-unsa.org/Comite-de-suivi-de-la-reforme-de-la-voie-pro-le-SE-Unsa-porte-la-voix-des>



Comité de suivi de la réforme de la voie pro : le SE-Unsa porte la voix des personnels

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 27 septembre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a obtenu la mise en place d'un Comité de suivi de la réforme de la voie pro. Cette instance est censée identifier les difficultés relatives à la mise en oeuvre de la réforme. Il s'agit surtout de proposer des ajustements et des solutions concrètes pour résoudre les problèmes et améliorer les conditions de travail et d'apprentissage.

Lors de la réunion d'installation du comité le mardi 24 septembre, le SE-Unsa a réaffirmé sa volonté de prendre toute sa place dans les discussions pour obtenir des avancées pour les personnels et donc pour les élèves.

Le SE-Unsa est attaché au dialogue social. Nous souhaitons qu'il s'inscrive dans le temps. Pour ce faire, tous les sujets doivent être mis sur la table. Nous continuerons à porter plusieurs revendications et souhaitons qu'elles se traduisent effectivement sur le terrain pour nos collègues. (

Valoriser le travail des enseignants

La surcharge de travail liée à la réforme est conséquente. Multiplication des réunions, contraintes organisationnelles du travail en équipe, problèmes d'emploi du temps, création de nouvelles séquences pédagogiques interdisciplinaires,... la liste est longue et pourrait encore s'allonger. Nos collègues s'investissent de manière importante dans cette réforme. Leur temps de présence dans les établissements s'accroît et cela impacte leur vie personnelle.

Le SE-Unsa revendique une véritable reconnaissance de l'investissement des personnels via l'instauration d'un temps banalisé à chaque période. Il s'agit de pouvoir échanger entre collègues, prendre le temps de construire un travail et une stratégie d'équipe. Les PLP manquent de temps pour se concerter. Dans cette période où les nouveaux dispositifs se superposent, il faut donner du temps au temps. A l'instar du LGT, on peut imaginer une généralisation de la pondération en lycée professionnel.

De plus, la question d'une forme de valorisation financière doit être à l'ordre du jour, que ce soit par le biais d'une indemnité spécifique pour les CCF ou de tout autre régime indemnitaire.

Respecter le statut pour garantir les conditions de travail(

La « transformation de la voie pro » est venue alourdir le cadre instauré par la loi du 5 septembre 2018 pour choisir son avenir professionnel.

En effet, le développement annoncé de l'apprentissage pose parfois la délicate question de la mixité des publics (apprentis dans une classe d'élèves sous statut scolaire). Afin de sécuriser les personnels et d'éviter tout risque d'annualisation du temps de service, le SE-Unsa demande la garantie du statut des PLP. Cela passe par un cadrage des expériences de mixité (en particulier concernant le temps d'enseignement) et le strict respect du temps de service des enseignants. L'articulation entre l'emploi du temps des élèves et celui des apprentis est une question cruciale. Les PLP n'ont pas à résoudre à eux seuls la quadrature du cercle et l'administration doit mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour pallier les problèmes.

Selon nous, ces possibilités de mixité doivent s'organiser sur la base d'équipes volontaires dans le cadre d'un projet d'établissement (comme pour la mise en place des CAP en 3 ans). Cela doit rester exceptionnel et ne surtout pas devenir la règle.

Éviter les écueils du « tout projet »

La volonté de travailler autrement est parfaitement louable mais cela demande un travail colossal aux équipes. De surcroît, la multiplication des « projets » conduit à un déséquilibre entre les enseignements disciplinaires et le travail en co-intervention. Les épreuves d'examen exigeantes sur le fond et la nécessité d'augmenter le niveau de qualification doivent amener à un rééquilibrage entre cours classique et co-intervention.

Mettre les moyens nécessaires

Cette question n'est pas anodine et l'un des obstacles majeur reste souvent les moyens mis en oeuvre. Les premiers retours pointent le manque criant de matériel pour pouvoir travailler correctement. De la taille des salles disponibles à l'équipement informatiques, de nombreuses difficultés sont apparues et empêchent une application sereine de certains dispositifs.

Pour ne pas saborder sa propre réforme, le ministère devra garantir les moyens humains et financiers. La garantie de l'emploi et des investissements à la hauteur des enjeux nous paraissent donc incontournables.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa veut porter la voix des personnels et attend de véritables réponses aux questions concrètes. La réussite d'une réforme d'une telle ampleur passera par une adhésion des collègues qui la mettent en oeuvre sur le terrain. Leur travail et leur investissement doivent être reconnus à leur juste valeur.

La réussite de nos élèves, à travers la poursuite d'étude ou l'insertion professionnelle, est intimement liée aux conditions d'apprentissage et donc aux conditions de travail des enseignants.

De nombreux freins devront être levés pour éviter une surcharge de travail sans résultats.